

Faits-Ottawa

On a mis un interdit sur la laine du Sud-africain, d'après une nouvelle reçue de la section des animaux du département de l'agriculture. Les officiers de la section ont déclaré qu'il n'y a pas lieu de dire d'une manière certaine que toute la laine venant du sud-africain est, dans chaque cas, d'origine sud-africaine. On prend des mesures pour obtenir des renseignements sur les précautions prises par les autorités sud-africaines pour protéger les troupeaux, et si des renseignements satisfaisants sont donnés, la désinfection de la laine sud-africaine, qui constitue les règlements de l'interdit, ne sera plus nécessaire.

Les membres de l'Association des Vétérans du Sud-Africain ont donné un dîner hier soir à la salle des gardes à pied du gouverneur, au Manège militaire. Environ 75 membres de l'association étaient présents. Ce dîner est préliminaire à l'assemblée annuelle et au dîner de l'association qui auront lieu à l'hôtel Holt à Aylmer le 27 février.

M. J. T. Armitage, préfet du comté de Carleton, a présidé hier soir le banquet annuel du conseil de Carleton à l'hôtel Windsor, à Ottawa. Au cours de la soirée on lui présenta une montre à une chaîne d'or en appréciation de ses services.

Stanley J. Clermont, de Timmins, Ont., disparu depuis le mois de mars dernier, est recherché par sa femme et sa famille. Le chef de police Alex. Ross a été prié de se mettre à sa recherche avec ses hommes. Clermont est un vétérinaire de la guerre mondiale et on croit que les blessures qu'il a reçues outre-mer l'ont troublé, et sa femme pense qu'il est peut-être dans un hôpital militaire et qu'il n'a pas été identifié. Toute information devra être envoyée au chef de police M. Greer, de Timmins. Le numéro de régent de Clermont est C-1, 181, 619. Il était caporal.

Le dîner annuel de Noël pour les membres de l'Association des aveugles d'Ottawa a eu lieu hier soir aux quartiers généraux de l'association, rue O'Connor. Présents de cinquante aveugles, hommes et femmes, y assistaient. Chaque aveugle a reçu un cadeau et une boîte de bonbons. Il y eut aussi musique et chant.

B. H. Staples, de Shaunavon, Sask., jeune homme de vingt-cinq ans, qui a passé hier par Ottawa en route pour l'Angleterre, où il passera la Noël, a sa résidence à Leicester, est prêt à affirmer que les chances de succès pour les fermiers dans l'ouest du Canada sont aussi bonnes aujourd'hui qu'autrefois. Il vint au Canada en mai 1919, sans expérience sur les fermes sans arriéré, et travailla pour son cousin, C. Durham, à Shaunavon. Il possède maintenant de 320 acres ainsi qu'une maison et des bâtiments de ferme. Il possède en outre huit chevaux, d'autres animaux et des instruments aratoires. Il acheta en 1921 une ferme au coût de huit mille dollars et fit un paiement initial de mille dollars.

P. O'Callaghan, 194 rue St-Patrice, qui accusait Zaida Goldmaker d'avoir brutalisé sa femme alors que cette dernière était allée faire un achat chez l'accusé, qui est un marchand, a été débouté de son action en cour de police ce matin par le magistrat Hopewell. M. Berger occupait pour Goldmaker.

Une assemblée spéciale des sous-officiers du troisième corps de troupes a été convoquée vendredi soir prochain afin de régler plusieurs questions soulevées à l'assemblée de mardi soir, alors que l'assemblée fut nommée président temporaire. Le sergent A. Lacasse a été élu secrétaire.

L'assemblée annuelle des Associations municipales du conseil central d'Ottawa aura lieu ce soir à l'hôtel de ville d'envoyer des délégués au conseil central. Il y a actuellement onze associations municipales composant le conseil central et on croit que les nouveaux règlements en grossiront le nombre.

M. H. G. Crawford, du service entomologique du département de l'agriculture, a hier soir donné une conférence au musée Victoria sur l'influence des insectes dans l'économie de la société organisée en rapport avec les denrées alimentaires.

Le ministre de la justice a donné instruction au Dr H. C. R. de faire de Toronto, de faire l'examen du condamné Antoniuk, qui doit subir la peine de mort pour meurtre à Port Arthur. On prétend qu'il n'était pas responsable de son crime.

Le magistrat Hopewell a libéré ce matin le nommé Jean Bélanger, de St-Eustache, accusé du vol d'une couverture valant \$3, propriété de Jos. Fagette. Bélanger a promis de se rendre en chantant.

La cause de Thos. McIntosh, accusé en cour de police ce matin d'avoir volé une bicyclette de \$40, propriété d'Albert Douglas, a été retirée ce matin en cour de police, sur la demande du plaignant.

L'accusation portée par le constable Onimet contre Conrad Demers d'avoir volé une bicyclette de \$40, propriété d'Albert Douglas, a été retirée ce matin en cour de police, sur la demande du plaignant.

Le magistrat Hopewell a remis à la huitaine la cause de Alex. Terras, accusé en cour de police ce matin d'avoir volé une bicyclette de \$40, propriété de Jos. Fagette. Bélanger a promis de se rendre en chantant.

Florence Fontaine, accusée en cour de police ce matin de tentative de suicide, a été libérée ce matin par le magistrat Hopewell.

LES PONTS SERONT BIEN SURVEILLÉS

Ceux qui tenteront de rapporter de la cité transpontine les spiritueux destinés à éteindre leur soif à l'occasion des fêtes seront surveillés de près et il n'en croit les déclarations de la police municipale et provinciale.

"Je n'étais pas dans la ville l'an passé lors des fêtes, disaient hier soir l'inspecteur McLaughlin, mais le public n'en fut pas moins averti. Je n'avertirai donc certainement pas le public d'Ottawa de nouveau de respecter la loi cette année. Puisqu'il a été averti l'an dernier, cela doit suffire. Nous ferons notre devoir comme d'habitude en silence et sans avertir personne".

De son côté M. Howard Graham, inspecteur provincial des permis, dit que lui et les hommes redoublent de vigilance durant la semaine de Noël. Pour l'assister, ce dernier aura les services de quatre nouveaux policiers que lui a promis le procureur général Nickle à la suite de plaintes reçues de certains épiceries d'Ottawa qui accusent les épiceries de Hull de livrer de la bière dérogée avec leurs marchandises.

Les endroits qui seront les plus spécialement surveillés comprennent les ponts Chaudière et Interprovincial, le chemin de Montréal et d'autres centres secrets de bootlegging. Comme le faisait remarquer l'inspecteur Graham, ce sont les bootleggers qui ont le plus d'attention de la police.

M. A. G. MUNROE SEC. DE L'AIDE A L'ENFANCE

CETTE DECISION A ETE PRISE HIER A L'ASSEMBLEE DE LA SOCIÉTÉ. UNE OFFRE GÉNÉRALE EST FAITE PAR M. TREMAIN.

M. A. G. Munroe, assistant commissaire du département du Service social, a été nommé hier secrétaire de la Société de l'Aide à l'Enfance, en remplacement de feu Chas. G. Pepper, à l'assemblée hebdomadaire de la Société tenue à l'hôtel de ville. Sur la question de salaire, un comité spécial a été formé et se mettra en communication avec M. Munroe, et une décision finale sera prise, ainsi que sur d'autres matières. Le comité se compose du col. D. T. Irwin, M. R. W. Hamilton, Mme W. J. Quinn, Mlle Mary Macdonald, M. John Keane et M. A. G. Munroe. Le comité fera rapport à la prochaine assemblée. Jusqu'ici le salaire était de quinze cents par semaine et il était payé, de même que celui de la sténographe, par le Bureau des Commissaires. Une assemblée tenue récemment, il fut décidé que la Société de l'Aide à l'Enfance se gouvernerait par elle-même et qu'un octroi annuel lui serait accordé par la ville. Le montant de cet octroi ne fut pas cependant déterminé.

Une déclaration importante a été faite par le colonel Irwin, président de la Société. L'Ottawa Boys' Home a été offert gratuitement à la Société par M. Tremain, qui a déclaré que le peu d'enfants qui y sont maintenus en partent pour un problème. La Société pourra se servir de cette maison sans aucun frais, mais si plus la loi lui convenait pas, elle la remettrait à ses propriétaires actuels. Le col. Irwin s'est montré grandement en faveur de cette proposition, vu que ce serait là une belle occasion de séparer les enfants envoyés à la maison de détention par la cour des jeunes délinquants des pupilles de la Société.

Il fut décidé de laisser la chose en suspens jusqu'à ce que le nouveau secrétaire entre en fonctions. La fête annuelle à l'occasion de Noël à la Maison de détention aura lieu la semaine prochaine.

Le colonel D. T. Irwin présidait l'assemblée et M. John Keane assistait comme secrétaire pro tempore.

Proteste de son innocence

De la Presse Associated Press, Springfield, Ill., 17. — Une décision de 5 contre 2 de la cour suprême de l'Illinois hier oblige le gouverneur Len Small à rendre compte des \$100,000 d'intérêt qu'il aurait détenu pendant qu'il était secrétaire d'état.

Le gouverneur fait un appel au peuple, lui demandant de lui conserver sa confiance, déclare qu'une grande erreur a été faite et qu'il demandera une révision du procès.

Acquitté en 1922 d'une accusation criminelle basée sur la même évidence que celle employée dans l'action présente, le gouverneur fut réélu en 1924 par une écrasante majorité.

LABORATOIRE DEDIE A L'UNIVERSITE

CHICAGO, 17. — Le laboratoire Rawson, édifice de \$600,000 à six étages, construit presque entièrement sans bois, a été dédié aujourd'hui à l'Université de Chicago.

tive de suicide s'est avouée coupable. Le magistrat Hopewell a remis sa sentence à la huitaine. L'accusée est une jeune fille de 16 ans, qui a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant de l'iodine.

Oscar St-Jacques, accusé d'avoir séduit sa belle fille, Florence Fontaine, a été trouvé coupable par le magistrat Hopewell en cour de police ce matin. Il recevra sa sentence dans une semaine. Il sera détenu en prison d'ici là.

LES SIEGES DU P. M. ET DE M. MEIGHEN A LA CHAMBRE

M. P. F. Casgrain, député de Montmorency, whip en chef du parti libéral, M. W. A. Bory, député de Simcoe, whip en chef du parti conservateur, et le lieutenant, H. W. Bowles, sergent d'armes de la Chambre des Communes, ont eu une conférence, hier après-midi, pour déterminer la distribution des sièges des députés.

Les sièges du premier ministre et du chef de l'opposition seront occupés par M. Casgrain et M. Bory, le siège neuf au lieu du siège sept. M. Henri Bourassa occupera, sur la première rangée, le siège treize, à côté de M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg.

Du côté oppositionniste, on verra sur les banquettes de la première rangée, avec M. Meighen, les honorables Dr. R. J. Macdonald, Dr. S. P. Tolmie, R. B. Bennett, Sir Henry Drayton, Robert Rogers, H. H. Stevens, E. Bristol, Hugh Guthrie, Général McWinn, J. W. Edwards et Sir George Perley.

LE MARCHÉ PREND PLUS D'ACTIVITE

Le marché était plus actif ce matin qu'il ne l'a été depuis plusieurs semaines. Vendeurs et acheteurs étaient fort nombreux et affairés. Les produits offerts étaient abondants et variés. Il n'y avait cependant pas de paniques, cette rareté est due à ce que la demande pour ces légumes est très peu forte. Le dindon se vendait assez bien à 45 cents la livre. Le lard et le bœuf se maintiennent à des prix qui semblent satisfaire et le vendeur et le consommateur.

Le prix de l'avoine est de 42 à 43 cents le boisseau, soit une baisse de quelques cents sur le prix de la semaine dernière. Les autres grains n'accusent pas de changements.

Les arbres de Noël se vendent de 25 cents à \$1.00.

LÉGUMES	
Céleri, la douz.	0.50 à 1.00
Oignons, le sac	1.50 à 2.00
Bettes, le sac	2.50 à 3.00
Patates, le sac	2.50 à 3.00
Patates, le gallon	0.25 à 0.30
Echalottes, la douz.	0.15 à 0.20
Navets	0.60 à 0.75
Pois, la pinte	0.15 à 0.20
Carottes, la pinte	0.15 à 0.20
Choux, la douz.	0.35 à 0.40
Choux-fleurs, la douz.	0.75 à 1.00
Choux de Siam, le sac	0.75 à 1.00
Choux rouges, la douz.	0.75 à 1.00
Panais, le sac	0.75 à 1.00
Carottes, le sac	0.75 à 1.00
Salade, le paquet	0.05 à 0.10
Piment fort, le panier	1.00 à 1.50
Piment sucré, la douz.	0.50 à 0.75
Coriandre, la douz.	0.75 à 1.00
Citronniers, la douz.	1.00 à 1.50

LES VIANDES

Porc léger, carcasse	0.17 à 0.18
Porc pesant	0.12 à 0.14
Foie, le p. 1/2	0.14 à 0.15
Boeuf, le p. 1/2	0.14 à 0.15
Boeuf, arrière	0.18 à 0.20
Boeuf, devant	0.06 à 0.07
Veau, avant	0.07 à 0.10
Veau, carcasse	0.10 à 0.12
Mouton, carcasse	0.14 à 0.16
Agneau, quartier	1.50 à 2.00
Agneau, carcasse	0.25 à 0.28
Dindons, la livre	0.20 à 0.25
Poulets, la livre	0.20 à 0.25
Poulets, le p. 1/2	1.50 à 2.00
Canards, la livre	0.20 à 0.25
Oies, la pièce	2.00 à 2.50
Oies, la livre	0.20 à 0.25
Vau, arrière	0.14 à 0.17

POISSON

Haddock, fraie, la livre	0.12 à 0.14
Truite, la livre	0.25 à 0.30
Flétan, la livre	0.25 à 0.30
Morue fraîche, la livre	0.20 à 0.25
Saumon, la livre	0.25 à 0.30
Maquereau, la livre	0.25 à 0.30
Doré, la livre	0.25 à 0.30
Poisson blanc	0.20 à 0.25

TABAC

Quesnel	0.60
Petit Rouge	0.40
Grand Rouge	0.45
Petit Havane	0.45
Grand Havane	0.40
Feuilles étendues, rose et Havane	0.50

LES GRAINS

Orge, boisseau	1.00 à 1.50
Sarrasin	0.80 à 0.90
Avoine, boisseau	0.82 à 0.90
Blé, boisseau	1.00 à 1.50
Paille	1.00 à 1.50

LES FRUITS

Pommes McIntosh, le gal.	0.25 à 0.30
Pommes Wealthy, le gal.	0.25 à 0.30
Pommes McIntosh, le bbl.	4.50 à 5.00
Pommes Wealthy, le bbl.	4.50 à 5.00
Raisin bleu, la livre	0.25 à 0.30
Bananes	0.25 à 0.30
Oranges, Sunlight, douz.	0.25 à 0.30

BOIS

Bois mou, le voyage	2.00 à 2.50
Bois dur, le voyage	3.00 à 3.50
Bois dur, la corde	3.50 à 4.00
Bois dur mêlé, corde de 4 pds 10 à 12	3.50 à 4.00

LIVRES

Bœuf, la douz.	0.40 à 0.45
Oeufs, la douz.	0.70 à 0.75
Fromage, la livre	0.25 à 0.30
Crème, la pinte	0.50 à 0.55
Miel, en rayon de 1 livre	0.20 à 0.25
Miel, la livre	0.15 à 0.20

LE PRIX DES DENREES AUGMENTE AUX E.-U.

WASHINGTON, D. C., 17. — Les prix de détail des denrées dans les principales villes des États-Unis ont augmenté de près de 3 à 2 pour 100 entre le 15 octobre et le 15 novembre, d'après les statistiques du gouvernement.

VENTRE AFFAINE

MONTREAL, 17. — Pour ne pas périr de faim prisonnier, que son mari traitait en prison pour avoir volé de la bière, M. David Dubreuil demanda d'être arrêté à sa place en cour aujourd'hui. Il se dit coupable, et fut condamné à la prison pour un mois.

L'AFFAIRE DE LA VOIRIE DU COMTE DE CARLETON

La part du gouvernement d'Ontario dans les systèmes de chemins de la province et les raisons des réclamations du département provincial de la voirie dans ses demandes d'investigation de l'administration du comté ont été expliquées hier par M. R. C. Muir, ingénieur en chef des chemins du département. "Lorsque, dit-il, la loi de l'amélioration des chemins fut adoptée en 1901, la somme de \$1,000,000 fut allouée par la province pour aider à la construction des chemins de comté. La province subventionna les travaux de construction à raison de 33 1/3 pour 100 du coût total. Pendant plusieurs années, cette loi fut à l'état de transition au sujet des subsides, vu les modifications apportées au trafic et l'importance que prenaient les chemins.

"Aujourd'hui la province paye 50 pour 100 du coût de la construction et du maintien des chemins. Depuis que la loi est en vigueur jusqu'à la fin de 1924, une somme totale de \$5,494,214 a été affectée pour la construction et le maintien des chemins. Sur cette somme, la province a fourni \$2,136,588. Pour 1925, on estime la somme de \$7,000,000 est affectée aux chemins de comté. La province doit payer la moitié de cette somme. A la fin de l'année, la somme de \$66,500,000 aura été dépensée pour les chemins, et sur cette somme la province aura payé \$29,500,000 environ.

Les travaux suivants ont été exécutés durant l'année: chemins de gravier, 280 milles; macadam, 127 milles; bitumeux, 55 milles; béton, 24 milles; asphalte, 13 milles; ponts, 121 milles, etc.

Les chemins de comté dans 37 comtés représentent 9,800 milles. "La province a nommé des commissions de chemins suburbains par lesquelles une ville peut coopérer avec le conseil de comté pour l'amélioration des chemins conduisant à la ville. Vingt et une villes contribuent maintenant à la construction et au maintien de chemins de comté suburbains. Ces commissions ont entrepris 646 milles de chemins, dont le coût, à la fin de 1924, était de \$3,500,811. Sur cette somme, les villes ont contribué environ \$2,598,459."

M. Muir, répondant à une assertion qu'on fait communément, à savoir que la province en rend pas aux chemins ce qu'elle prélève en taxes des véhicules-moteurs, a déclaré que pour chaque dollar payé par le comté à la province, y compris les permis pour véhicules-moteurs, la province a dépensé \$3.24 en chemins de comté. A la fin de 1924, les permis de véhicules-moteurs dans Carleton, y compris Ottawa, représentaient une somme de \$709,534.84. Le montant payé par la province en subsides seulement a été de \$1,889,299 jusqu'à la fin de 1924.

M. Muir espère que le conseil de comté de Carleton votera en faveur d'une investigation immédiate, sur le système d'administration des chemins de comté, à sa séance d'aujourd'hui.

Un grand nombre de personnes assistent au congrès de Wendover

WENDOVER, 15. — Une foule nombreuse a assisté dimanche dernier au congrès de Wendover. Les représentants de l'Association y ont exposé le problème scolaire sous la plupart de ses aspects.

On a particulièrement insisté sur l'importance des méthodes de l'enseignement bilingue dans les écoles. Seul l'emploi de ces méthodes est capable d'assurer aux enfants la connaissance des deux langues officielles des pays.

Le Règlement XVII pousse nécessairement à l'abandon du français. L'observateur n'est pas seulement privé des enfants de la connaissance de leur langue maternelle, mais même de leur moyen d'acquiescement à l'anglais.

M. Audelin Bélanger et M. Louis Charbonneau, pédagogues d'expérience et directeurs d'écoles, ont participé à ce congrès et ont fait part à leur auditoire d'une manière vivante de leur vaste connaissance de l'enseignement bilingue.

Le congrès de Wendover portera ses fruits et nous espérons revoir avant longtemps les représentants de l'Association.

Voici la résolution qui a été adoptée à l'issue du congrès: "Les parents canadiens-français de la paroisse de Wendover réunis en congrès ce jour, dimanche le 13 décembre 1925, condamnent de nouveau les méthodes de l'enseignement absurdes d'enseignement et d'inspection; Dénoncent la formation déficiente et antipédagogique, donnée aux instituteurs des écoles bilingues par les écoles modèles de Sturgeon Falls, de Venklee Hill, etc.; Reconnaitent la supériorité des instituteurs formés selon les véritables méthodes du bilinguisme par l'École de Pédagogie d'Ottawa."

LES DEUX DERNIERS VAISSEAUX DE LA SAISON

SAULT STE-MARIE, 17. — Le vaisseau "Glenshee" passait dans le canal de cette ville à 1 h. 50 ce matin, à destination de M'dland, et le "Glenora" passait à 4 h. 30, à destination de Windsor. Ce seraient les deux derniers vaisseaux de la saison à passer par notre canal, à l'exception peut-être d'un autre, de moindre importance, qui passera cet après-midi. Ensuite le canal se fermera pour l'hiver. Le canal américain est fermé depuis hier.

ON DEMANDE

On demande, servante générale. S'adresser, 193 Holt. 259-251

64,789 immigrants sont venus au pays au cours des sept derniers mois

L'immigration au Canada, pour les sept premiers mois de l'année fiscale se terminant en octobre, a été de 64,789, d'après le dernier communiqué du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. De ce nombre, 27,039 immigrants viennent des Britanniques; 12,703 des États-Unis et 24,147 des autres pays. L'immigration britannique comprend 14,608 Anglais, 4,556 Irlandais, 8,044 Écossais et 731 Gallois.

Au cours du mois d'octobre, l'immigration a été de 7,703, dont 2,897 venaient des Britanniques, 1,504 des États-Unis et 3,302 d'autres pays. Pendant la même période, 2,938 Canadiens résidant aux États-Unis sont revenus au pays. Depuis le 1er avril dernier, il est revenu 21,275 Canadiens des États-Unis.

LE "DROIT" AU POSTE CNRO Une veillée du Carillon Canadien

MM. Charles Marchand, Ernest Patience et Maurice Morisset donnent hier soir un programme inoubliable.

Le "Droit", c'est son habitude, ne donne que de beaux concerts au poste CNRO une fois par mois. Il a fait récemment des bonds formidables dans la voie du progrès et du succès de ses concerts, pour enfin arriver hier soir à donner la plus belle audition qu'il est, de l'avis de connaisseurs, la plus belle qu'on ait entendue de longtemps au CNRO. Il était assisté de son jeune virtuose, Ernest Patience, il n'en pouvait être autrement. S'il faut en juger par les plusieurs centaines de téléphones dont au delà de cent se trouvaient à l'écoute, les concerts de longue distance et par les télégrammes que nous avons reçus hier soir et au cours de la journée aujourd'hui, nous ne pouvons que louer les artistes qui ont fait de ce concert un succès. C'est une preuve que les concerts de longue distance CNRO sont cotés avec intérêt par toute la population canadienne-française du pays et des États-Unis. Cet encouragement si spontané que nous donnons ceux qui nous écoutent, ne fait qu'ajouter à l'importance et à la nécessité des soirées radio-phoniques françaises. Nous n'avons été profondément touchés et nous offrons en échange nos sincères remerciements.

Notre soirée d'hier (une veillée du Carillon Canadien) a été un succès à tous les points de vue. Deux artistes dont l'éloge n'est plus à faire étaient au concert; ils nous ont donné un concert qui "a fait bondir de joie" tous les vrais cœurs canadiens-français, pour nous servir d'une expression contenue dans une des nombreuses lettres reçues; ils l'ont donné en un peu plus d'heure, en artistes consciencieux de leur tâche, celle de propager et de faire aimer la bonne chanson française moderne et ancienne; ce concert a été entendu à des centaines et même des milliers de milles de distance, nous en avons la preuve, bref, notre soirée parfaite qui a jeté un enthousiasme indicible parmi notre population canadienne-française, qui nous a fait honneur.

Les activités en fait de construction en Canada durant le mois de novembre ont été au-dessous de la moyenne pour cette période. La valeur des permis de construction accordés en octobre villes s'est élevée à \$7,696,099 le mois dernier, soit 30 pour 100 de moins qu'en octobre et 23 pour 100 de moins qu'en novembre 1924. Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, il y a eu augmentation des permis de construction, en comparaison de novembre 1924, mais dans les autres provinces il y a eu diminution.

Durant les onze premiers mois de 1925, les permis de construction ont été évalués à \$115,250,956. Depuis 1922, alors que cette somme était de \$138,459,431, il y a eu diminution constante.

LA CONSTRUCTION DANS LE CANADA

Les activités en fait de construction en Canada durant le mois de novembre ont été au-dessous de la moyenne pour cette période. La valeur des permis de construction accordés en octobre villes s'est élevée à \$7,696,099 le mois dernier, soit 30 pour 100 de moins qu'en octobre et 23 pour 100 de moins qu'en novembre 1924. Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, il y a eu augmentation des permis de construction, en comparaison de novembre 1924, mais dans les autres provinces il y a eu diminution.

Durant les onze premiers mois de 1925, les permis de construction ont été évalués à \$115,250,956. Depuis 1922, alors que cette somme était de \$138,459,431, il y a eu diminution constante.

Le Règlement XVII pousse nécessairement à l'abandon du français. L'observateur n'est pas seulement privé des enfants de la connaissance de leur langue maternelle, mais même de leur moyen d'acquiescement à l'anglais.

M. Audelin Bélanger et M. Louis Charbonneau, pédagogues d'expérience et directeurs d'écoles, ont participé à ce congrès et ont fait part à leur auditoire d'une manière vivante de leur vaste connaissance de l'enseignement bilingue.

Le congrès de Wendover portera ses fruits et nous espérons revoir avant longtemps les représentants de l'Association.

Voici la résolution qui a été adoptée à l'issue du congrès: "Les parents canadiens-français de la paroisse de Wendover réunis en congrès ce jour, dimanche le 13 décembre 1925, condamnent de nouveau les méthodes de l'enseignement absurdes d'enseignement et d'inspection; Dénoncent la formation déficiente et antipédagogique, donnée aux instituteurs des écoles bilingues par les écoles modèles de Sturgeon Falls, de Venklee Hill, etc.; Reconnaitent la supériorité des instituteurs formés selon les véritables méthodes du bilinguisme par l'École de Pédagogie d'Ottawa."

M. Ernest Patience, pianiste accompagnateur et compositeur a charmé les milliers d'auditeurs invisibles par son jeu remarquable et digne de maints virtuoses. M. Patience est un mélancolique et grand admirateur de Chopin, dont il exécute les pièces avec une exactitude de conception et une technique comme on exige le grand maître dans l'exécution de ses pièces. Il a donné trois pièces de Chopin et deux de sa propre composition.

Ces deux dernières, Barcarolle en sol mineur et Étude concert, démontrent bien toute la maîtrise que possède ce talentueux pianiste. Quant à ses harmonisations d'un grand nombre de chansons qu'a chantées M. Marchand, elles sont d'une beauté remarquable, surtout celle de notre bonne vieille chanson "A la Claire Fontaine".

M. Maurice Morisset, poète chansonnier et auteur de plusieurs chansons du répertoire de Charles Marchand, a bien voulu à l'occasion de la Veillée du Carillon Canadien d'hier, dire quelques mots expliquant l'œuvre de Charles Marchand et de ses collaborateurs au Canada. Ses remarques cadraient à merveille avec le programme et nous sommes profondément reconnaissants à M. Morisset, dont nous publierons prochainement sous une intéressante plume caustique qu'il a donnée hier soir.

Nous remercions nos artistes: M. Maurice Morisset, le poste CNRO pour sa gracieuse hospitalité; les artistes amateurs qui nous ont aidés par leur présence et ont écrit.

PROGRAMME
1. — a) Au Joli Printemps
b) Robert Choquette et Ernest Patience
c) Mignonne
d) Robert Choquette et Ernest Patience
e) Dans tous les cantons (folklore canadien) harmonisation d'Oscar O'Brien, Charles Marchand
f) Deux études
g) Chopin
h) Ernest Patience
i) Les Deux Grenadiers
j) Schumann
k) Les cloches de chez nous